

COMMUNE DE BOUROGNE

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC du dossier de modification simplifiée du Plan Local  
d'Urbanisme (PLU)

Le public est informé de la mise à disposition du projet de modification simplifiée du PLU de Bourogne à compter du 24 octobre 2022 jusqu'au 24 novembre 2022 inclus.

Le dossier concerne uniquement la rectification d'une erreur matérielle survenue lors de l'élaboration du PLU, à propos des destinations autorisées en secteur UE.

Le projet de modification, comprenant l'exposé des motifs, et, le cas échéant, les avis reçus par les personnes publiques associées, est tenu à disposition en mairie de Bourogne. Il est également consultable sur le site internet de la mairie : [www.bourogne.fr](http://www.bourogne.fr)

Les observations du public peuvent être consignées sur place dans le registre mis à disposition aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Le maire, B. GUARDIA